

Revenu inconditionnel ou salaire à vie ?

Bernard Friot

<http://www.reseau-salariat.info/d41d2d148de9ab56fdc69409d90a9a25?lang=fr>

« Pour Réseau Salariat, ce projet constitue en fait une impasse pour libérer le travail des employeurs et des prêteurs, autant qu'un va-tout pour le capitalisme.

Premièrement, en ce que le [Revenu Inconditionnel] RI postule que nous sommes des êtres de besoins, auxquels il faut subvenir par un revenu, il ignore la qualification et nous dénie comme producteurs de valeur économique.

Et parce qu'il peut être cumulé à un « deuxième chèque », le RI confirme l'existence du marché du travail en lieu et place de la qualification personnelle et de la maîtrise par les salariés de leurs outils de travail.

Ce faisant, le RI naturalise le travail sous la forme de *l'emploi*, aliéné et exploité, c'est-à-dire dépendant d'un employeur et soumis à la dictature du temps, auquel il ne peut qu'opposer la « libre activité » hors de l'emploi.

Au contraire, affirmer avec Réseau Salariat que chaque individu a droit au salaire à vie, lié à une qualification personnelle irrévocable, c'est libérer le travail de sa réduction à l'emploi. De la même façon, affirmer la copropriété *d'usage* des salariés de leur entreprise, c'est le libérer le travail de sa subordination aux propriétaires lucratifs.

Deuxièmement, en adossant son financement principalement à l'impôt, le RI ignore la cotisation sociale et suppose la propriété lucrative. Au contraire, la cotisation sociale nous en fait sortir, en n'étant adossée que sur le salaire, c'est-à-dire sur le travail.

Les caisses de sécurité sociale prouvent que ça marche, en salariant *déjà* des millions de retraités, les soignants, les parents, sans profit ni marché du travail. Dans le prolongement de cette expérience réussie, Réseau Salariat propose de créer une cotisation salaire, finançant la totalité du salaire.

Troisième et dernier point, le RI revendique d'encourager une production "écologique", mais sans rien dire de la maîtrise de l'investissement. Il reste lié en cela aux exigences de profit des prêteurs. Au contraire, pour Réseau Salariat, la cotisation salaire se double d'une cotisation économique pour financer l'investissement, sans recours au crédit, ce qui est la condition de la maîtrise des choix de production ».